

Inventeurs des villes, faites entendre votre voix sur la Place de l'innovation urbaine

Cap Digital, le Ministère de la transition écologique et le Cerema, aux côtés d'une trentaine de structures publiques et privées, ont créé une plateforme de concertation destinée à sonder l'ensemble des acteurs qui pensent l'avenir des villes. L'occasion de lever les freins à l'innovation et de structurer une communauté plurielle qui a tout à gagner à miser sur l'émulation.

Temps de lecture : minute

5 octobre 2020

Comment penser efficacement les villes de demain ? C'est tout l'enjeu d'une grande concertation, menée par une trentaine d'acteurs de l'urbanisme et de l'innovation, sous la houlette de Cap Digital, du Ministère de la transition écologique et du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema). Associés à différents acteurs publics (collectivités mais aussi la Banque des Territoires ou l'Ademe) et privés (des grands groupes à l'instar d'Engie ou d'Orange mais aussi des startups comme Deepki), ils ont présenté officiellement jeudi la Place de l'innovation urbaine, une plateforme destinée à recueillir les besoins, les idées et les pistes de réflexion de tous les acteurs de l'innovation urbaine. La démarche se prolonge offline avec des temps d'échange organisés à Mulhouse, Angers, Tarbes ou Dunkerque.

Le sujet s'avère particulièrement complexe. D'abord parce que les acteurs de l'urbanisme cherchent de plus en plus à associer les habitants dans la création des espaces dans lesquels s'ancrera leur quotidien. Il est

donc crucial d'imaginer des démarches de co-création et d'expérimentation qui permettent de tester le potentiel et les limites des projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire. *“Cela relève d'une réflexion à la fois sur les usages et sur les priorités urbanistiques, a souligné Albane Godard, ex-directrice de l'Urban Lab, lors de la présentation de la plateforme. Un entrepreneur qui propose un dispositif de mobilier urbain a besoin de savoir comment le public va l'utiliser, s'il peut être dégradé, quelle maintenance prévoir pour en anticiper le coût réel et en faire découler un modèle économique. Et une collectivité voudra pouvoir estimer si ce dispositif est plus ou moins utile qu'un autre aux habitants, pour pouvoir arbitrer en toute connaissance de cause.”*

Ensuite parce que la ville du futur, qui se dessine connectée, servicielle mais aussi durable, revêt des enjeux encore parfois difficiles à évaluer au préalable et à concilier. L'ensemble des aménagements, y compris innovants, doivent certes apporter une plus-value aux habitants mais aussi respecter les droits humains et l'environnement dans lequel la ville s'établit. La praticité et l'utilité des aménagements doivent ainsi être interrogés à l'aune de leur impact technologique, écologique ou encore éthique.

Rendre l'innovation plus simple et plus accessible

Enfin et surtout, la multiplicité des acteurs aujourd'hui impliqués dans l'aménagement des villes complexifie la réflexion car tous n'ont pas ni la même connaissance des enjeux urbains ni les mêmes moyens pour y répondre. Mais *“la collaboration, l'hybridation des compétences et l'intelligence collective”* louées par Charles Huot, président de Cap Digital, doivent justement permettre de surpasser ces difficultés pour faire émerger un nouveau modèle d'urbanisme, à la fois plus efficient et plus vertueux. *“Notre ambition en matière de politique publique est de faire en*

sorte que tous les acteurs soient capables d'innover en favorisant leur rencontre et en leur montrant que des dispositifs réglementaires, assurantiels ou financiers existent pour accompagner la prise de risque" , explique Jean-Marie Quéméner, chef du bureau de l'aménagement opérationnel au Ministère de la transition écologique.

Car l'idée est bien d'encourager l'ensemble des acteurs de l'innovation liée à la ville de repenser celle-ci à l'aune des défis toujours plus importants qui lui sont imposés. *"Il faut se poser la question de ce qu'est une ville désirable : dense et servicielle ou plus étendue ? Notre ambition politique pour la ville de demain est qu'elle soit sobre en énergie, sobre en carbone, sobre en consommation de ressources naturelles mais aussi résiliente face aux crises et plus inclusive" ,* liste ainsi Jean-Marie Quéméner.



À lire aussi

Smart city : pourquoi la ville ordinateur n'est pas un futur

souhaitable

Un tel cahier des charges pourrait bien paralyser certaines parties prenantes du futur de l'urbanisme. C'est pourquoi la Place de l'innovation urbaine a vocation à recueillir dans un premier temps, jusqu'au 12 octobre, les difficultés et les problématiques rencontrées par ces acteurs pour pouvoir ensuite imaginer des solutions (du 12 octobre au 2 novembre) puis construire des outils qui leur faciliteront la vie (du 2 novembre au 18 décembre).

“La crise du Covid-19 a été révélatrice du besoin de changement de paradigme dans la manière dont on construit les villes, observe Yannick Prébay, directeur Territoires et Ville du Cerema. Retour en vogue de la marche et du vélo, demande sociétale exponentielle pour la nature en ville, nécessité de revoir la conception des logements par rapport à l'explosion du télétravail, zéro artificialisation nette, adaptation au changement climatique, impacts du commerce en ligne... ces enjeux imposent en effet de trouver des solutions nouvelles et innovantes, qui devront être construites par les acteurs locaux car les méthodes historiques descendantes ont clairement montré leurs limites.”

Inclure des acteurs aujourd'hui en marge des projets d'urbanisme

L'ensemble des acteurs de l'aménagement urbain sont donc invités à se prononcer en ligne ou lors des ateliers organisés dans plusieurs villes de France. Cette concertation doit ainsi permettre de tenir compte, dans les futurs projets urbains soutenus notamment dans le cadre des programmes d'investissements d'avenir (PIA) ou du plan de relance, de la diversité des besoins de l'ensemble de leurs parties prenantes. *“C'est l'occasion de construire une communauté d'acteurs, qui ne sont pas forcément ceux qui sont traditionnellement sollicités lors des*

concertations en matière d'urbanisme, mais aussi de faire remonter des problématiques très techniques, très pragmatiques", insiste Jean-Marie Quéméner.

L'objectif est donc de lever les obstacles à l'innovation urbaine, d'aider d'un côté les collectivités à imaginer des villes plus efficaces et plus durables, et de l'autre les porteurs de projets à trouver des débouchés pour leurs inventions, y compris au-delà de nos frontières, comme le souligne Charles Huot. *"C'est notre savoir-faire d'accompagner les entrepreneurs au niveau régional, national ou européen", rappelle-t-il. Et Cap Digital a l'habitude de "réunir tous les acteurs de l'innovation dans leur pluralité (PME, grands comptes, laboratoires de recherche, territoires, startups, financeurs etc.) pour les aider à monter et développer des projets à impact". "Le Cerema fort de son ancrage territorial et de son activité de R&D partenariale va faire le pont entre les acteurs privés innovants et les collectivités, dans le cadre de sa démarche CeremaLab" précise Yannick Prebay. La Place de l'innovation urbaine est donc l'occasion rêvée de concentrer les talents et de faire de l'urbanisme à la française une référence continentale... voire mondiale ?*

Découvrir la Place de l'innovation urbaine

Maddyness, partenaire média de Cap Digital

Article écrit par Maddyness, avec Cap Digital